

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2158

Approbation des dispositions tarifaires entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts de Lyon et l'Association Lyon Bande dessinée Organisation, dans le cadre du festival de la bande dessinée de Lyon le 5 juin 2016

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2016/2158 - APPROBATION DES DISPOSITIONS TARIFAIRES ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET L'ASSOCIATION LYON BANDE DESSINEE ORGANISATION, DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE DE LYON LE 5 JUIN 2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des Beaux-Arts de Lyon souhaite développer l'ouverture de ses collections à de nouveaux publics caractérisés par leur goût pour des formes culturelles nouvelles et populaires. Il entend valoriser auprès de ces publics le rendez-vous annuel organisé autour de la BD au mois de juin et élargir ainsi son ancrage auprès des publics de l'agglomération lyonnaise.

La 11^e édition du festival se déroulera les 4 et 5 juin 2016 et accueillera plus d'une centaine d'auteurs. Comme pour les deux derniers festivals, le Musée des Beaux-Arts de Lyon accueillera le dimanche 5 juin une dizaine d'auteurs qui viendront s'installer devant les œuvres du musée pour dessiner en direct devant le public.

La Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts de Lyon et l'Association Lyon Bande Dessinée souhaitent proposer à leurs visiteurs un système de tarification privilégiée : les visiteurs munis du billet d'entrée du festival bénéficieront d'une gratuité d'entrée auprès de la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts de Lyon, tout comme les visiteurs munis du billet d'entrée de cette institution bénéficieront d'une gratuité pour l'entrée du festival.

Ces dispositions tarifaires privilégiées seront valides le dimanche 5 juin 2016 uniquement.

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

Les dispositions tarifaires privilégiées et réciproques accordées aux détenteurs de billet de Lyon BD Festival ou du Musée des Beaux-Arts de Lyon, dans le cadre du festival de la Bande dessinée le 5 juin 2016 sont approuvées.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN